



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Pakistan

Question écrite n° 68054

Texte de la question

M. Dino Cinieri interroge M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur la résolution de la guerre en Afghanistan. Le Pakistan, semblant vouloir endosser le rôle de pacificateur et de médiateur dans cette région du globe, il lui demande de bien vouloir lui indiquer quels moyens la France entend mettre en oeuvre afin d'opérer un rapprochement avec ce pays et de lui apporter le soutien nécessaire dans ses aspirations de paix.

Texte de la réponse

La solution à la crise afghane ne peut être seulement militaire. Un processus de réconciliation interafghan est également nécessaire. Il doit être conduit par les Afghans eux-mêmes, en incluant toutes les composantes de l'Afghanistan, régionales, ethniques et politiques. Il doit aussi associer les États de la région, notamment le Pakistan et les Nations unies, en garantissant le renoncement à la violence et au terrorisme, l'absence de liens avec al-Qaïda et le respect de la Constitution afghane. Dans ce cadre, le Pakistan a un rôle important à jouer pour garantir une paix durable en Afghanistan. La stabilité de la région dans son ensemble va en effet de pair avec le dialogue politique et la coopération économique entre États. À cet égard, la France se félicite du récent resserrement des relations entre l'Afghanistan et le Pakistan, comme en témoignent la visite du Premier ministre pakistanais à Kaboul en avril 2011 et la mise en place d'un nouveau mécanisme de consultation trilatéral Afghanistan-Pakistan-États-Unis en mai dernier. Dans ce contexte, les autorités d'Islamabad ont clairement exprimé leur volonté de soutenir un règlement politique de la crise afghane. La France a, par ailleurs, salué la reprise du dialogue entre le Pakistan et l'Inde qui est aussi une condition essentielle de la stabilité régionale. Nous appuyons vivement tous les efforts entrepris par les autorités des deux pays en vue d'améliorer leurs relations. Compte tenu de ces enjeux, la France a souhaité renforcer sa relation bilatérale avec le Pakistan. À travers la multiplication des rencontres bilatérales à haut niveau depuis trois ans, nous entretenons un dialogue régulier avec les autorités pakistanaises sur les différents sujets d'intérêt commun, en particulier la situation en Afghanistan. Ce fut le cas lors de la visite à Paris du Premier ministre pakistanais du 3 au 5 mai 2011. À cette occasion, la France a encouragé le Pakistan à renforcer son engagement dans la lutte contre le terrorisme - notamment par l'élimination des sanctuaires de tous les groupes djihadistes - et à jouer un rôle constructif pour la sécurité et la stabilité de l'Afghanistan. Conduite en lien avec nos partenaires européens et dans le cadre du groupe des amis du Pakistan démocratique, auquel la France participe activement, notre politique vis-à-vis du Pakistan s'articule autour de plusieurs axes de coopération : la consolidation des institutions civiles, la lutte contre l'extrémisme armé, le développement des relations économiques, ainsi que l'aide humanitaire et au développement.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68054

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 décembre 2009, page 12387

Réponse publiée le : 2 août 2011, page 8356